



ENCLOS-VILLAGE PAYSAGE DE L'ÉGLISE SAINT-LAURENT

Cimetière

Rauville-la-Place

03/2022

C

Cette intervention du C|A.U.E de la Manche s'inscrit dans le cadre d'une mission d'accompagnement, Regard(s) Décryptage(s) Action(s), de la maîtrise d'ouvrage sollicitée par la commune de Rauville-La-Place au sujet de l'enclos-village. Étant une démarche de conseil et de sensibilisation, elle ne doit pas être considérée comme opérationnelle. Les réflexions et actions proposées permettent à la commune, préalablement à des travaux, d'engager une démarche d'expertise et de valorisation de l'enclos village, en la confiant à des professionnels.

COMPTE-RENDU de la VISITE

du 3 septembre 2021

- M. FAUDEMÉR, maire de Rauville-la-Place
- Mme LANGEVIN, paysagiste conseiller au C|A.U.E de la Manche
- Mme GUILLOPE, Paysagiste conseiller au C|A.U.E de la Manche

Pendant cette rencontre avec le maire, le cimetière est mis en valeur sur ses ambiances végétales avec la mise en place d'une végétalisation au fil des années depuis l'arrêt du désherbage aux produits phytosanitaires : **enherbement, désherbage par sélection des plantes indésirables, plantation et semis par petites touches pour des couvre-sols à l'extension spontanée...** Comment accompagner et conforter ce jardinage minutieux et très respectueux d'un espace public plébiscité comme un lieu important pour les habitants ?

Il est questionné sur son fonctionnement futur, notamment sur **un accès Nord, voire une petite extension**. Actuellement les entreprises de pompes funèbres empruntent le petit chemin entre l'ancien presbytère et l'enclos paroissial, et longent le mur d'enclos par le pré. L'allée principale est devenue une allée piétonne, qui a fait l'objet de travaux d'accessibilité : pente adoucie, revêtement en sable et cailloux fins compactés de couleur sombre... **Comment mieux intégrer ces travaux, y compris l'extension de 2008, comment mieux mettre en valeur cette allée principale et le cimetière niché dans son enclos? Comment réussir un accès technique et une extension tout en valorisant les éléments de patrimoine et le lien avec la campagne?** Quelle mise en scène avec et depuis les espaces publics du bourg, aux allures «routières», tels que parvis, parking, placette, ...

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

UN ESPACE PUBLIC CENTRAL ET FÉDÉRATEUR QUI SE MINÉRALISE AU FIL DU TEMPS

Les cartes postales anciennes le montrent bien, l'enclos paroissial semble dépasser son mur d'enceinte pour épouser le cadre bâti en formant une placette au centre du village. Le végétal s'invite en ponctuation, de vastes pelouses, mais aussi des arbres, des persistants (un if ?), un têtard, un petit arbre très compact et ce haut alignement aujourd'hui remplacé par les aubépines ou les pommiers d'ornement. Le paysage du bourg a perdu cette concomitance de verdure de part et d'autre du mur d'enclos, avec un cimetière dense et minéral et une chaussée prédominante jusque devant le parvis de la mairie. Le cimetière souffre également de la disparition des arbres, dont les houppiers et les feuillages faisaient ressortir le singulier clocher de l'église.



Archives départementales de la Manche 108Fi1059, collection Marcel Corbet

Le monument aux morts s'est implanté à l'endroit même d'un des deux arbres visibles sur la carte postale ancienne, ce qui a conforté la solennité de «l'entrée» du cimetière et la large allée principale à partir de laquelle de nouvelles sépultures se sont implantées. Aujourd'hui, des petits parvis, placettes ou élargissements de l'allée gravillonnée sont venus remplacer le tapis d'herbe que constituait le cimetière d'hier avec ses croix et stèles.



Delcampe



L'allée principale a fait l'objet de travaux d'accessibilité (allée en sable stabilisé et graviers fins « contrastés »), ce qui fabrique des petits seuils aux sépultures.

Comment le végétal pourrait-il les accompagner et adoucir l'impact d'une sorte de «double allée» ?



UN CIMETIÈRE ENTRETENU COMME UN JARDIN

Les fleurs couvre-sol, les potées qui s'enracinent, des rosiers, les conifères et le pin qui ne demanderaient qu'à grandir dans de bonnes conditions de sol et d'espace (...) insufflent un esprit très «jardiné» au cimetière, que confortent les vastes pelouses ainsi que les espaces d'enherbement spontané où le désherbage «sélectif» consiste à conserver les jolies «mauvaises herbes», les semis de graminées et de fleurs agréables à l'oeil, rampantes, florifères. Dans ce village où les jardins fleuris côtoient la campagne, ces «touches» de verdure dans le cimetière apportent apaisement, couleurs et intimité dans une mise en scène du bâti ancien du village et de l'église.



Erigeron en pied de mur, en inter-tombes, au pied d'une croix ancienne



Herbe entre le mur d'enclos et les tombes

Végétalisation progressive Géranium Herbe à Robert



Millepertuis

Pin en jardinière dans un environnement enherbé



Un cimetière fleuri en lien avec les jardins et la campagne



Le «jardin de devant», petite scénographie végétale au pied d'une maison du village



UNE EXTENSION DE CIMETIÈRE PEU EN LIEN AVEC L'ESPRIT DU LIEU



La clôture en plaques de béton, l'alignement des tombes, l'équipement pour l'espace cinéraire peinent à mettre en valeur l'enclos et le cimetière. Entre l'église et la campagne, il s'agit plus d'une succession d'équipements que même la petite pompe à eau n'arrive pas à valoriser. Pourtant, l'entretien, la tonte «haute», les fleurs et le désherbage «sélectif» veillent à cet esprit de recueillement.

Sur la photographie de gauche, le mur en pierre s'arrête brusquement et devient cette triste palissade en béton, mise en scène par ces lignes d'allées larges, rectilignes.

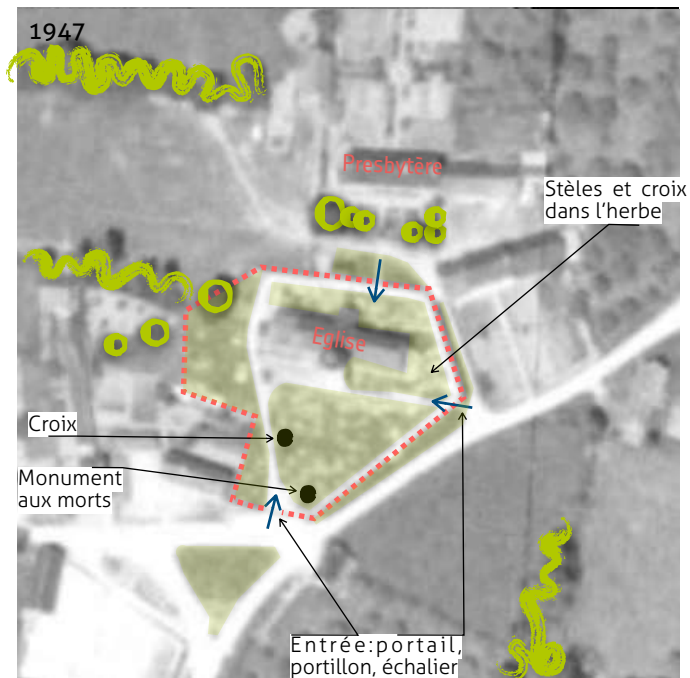
UNE EXTENSION À VENIR, UNE ACCROCHE AVEC LE PRESBYTÈRE, SON JARDIN ET LA CAMPAGNE



La partie Nord est envisagée comme une future allée d'accès au cimetière en lien avec un nouveau cimetière. Si cette liaison «technique» bien du sens pour préserver l'allée principale et l'enclos historique des engins techniques, se pose la question de la qualité du projet et de la mise en scène du village ancien et de la campagne : les arbres en frondaisons lointaines, les murs, les massifs fleuris soulignés de topiaires, les portes et portillons, le pré, ... Comment une voie de circulation ainsi que des pierres tombales peuvent-elles s'inscrire dans ce paysage ?

ÉLÉMENTS D'ÉVOLUTIONS

En 1947, le paysage de l'enclos paroissial et du village n'accueille déjà plus autant d'arbres, comme le montrent les cartes postales anciennes du début du XX^{ème}. Pour autant, les surfaces en herbe sont généreuses et même si le cimetière apparaît très dense, les ambiances végétales de l'enclos confortent ce petit village dans sa proximité avec la campagne : les prés et les vergers, les haies bocagères mais aussi, la prairie centrale et les jardins qui semblent prendre une place particulièrement importante dans le prolongement du bâti.



Cette fin du XX^{ème} siècle est, pour le cimetière, une période de densification et, de fait, de minéralisation associée qui tend à s'étendre aussi aux espaces publics du bourg. Pour autant le cadre bâti ne progressera que plus tardivement et les ambiances rurales haies, prés, vergers conservent une belle place en lien avec des jardins orientés désormais vers de l'agrément plutôt que du potager.

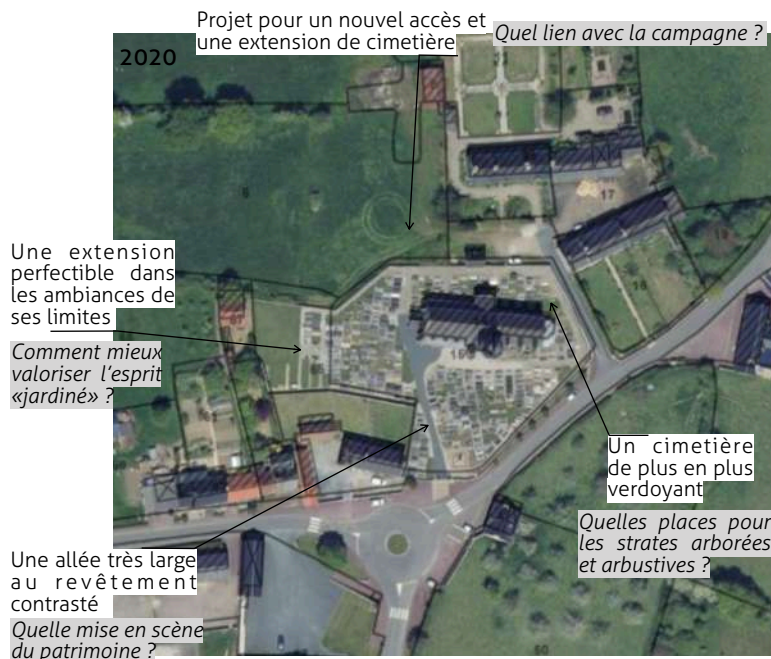
Le parvis de l'église et son entrée principale, le monument aux morts ainsi que la croix confortent déjà un vaste espace public de gravillons jusqu'au pied de l'église : lieu de rencontre ? Attente du convoi funéraire ? ... Se généralisent déjà des ambiances techniques très minérales et peu propices au recueillement...

Dès les années 60, les pratiques funéraires évoluent par l'introduction d'une dalle funéraire en lien avec une stèle, créant ainsi les « inter-tombes » telles que nous les connaissons aujourd'hui, une bande étroite, en quinconce, faiblement accessible pour un désherbage manuel. En parallèle, ces inter-tombes ont fait l'objet d'un gravillonnage systématique qui témoigne de la démocratisation de l'usage des produits phytosanitaires.

Face au manque de place dans l'enclos paroissial, le cimetière est étendu dans la partie Ouest, dans un ancien jardin. A cette occasion, une partie du mur d'enclos est abattu et de nouvelles clôtures en plaque de béton viennent prolonger des beaux murs de pierres. L'accès « technique » Nord apparaît déjà comme une alternative indispensable à l'équipement de ce nouveau secteur.

L'extension s'appuie sur une organisation linéaire, quadrillée dans un objectif de simplification de l'entretien : alignement des pierres tombales, systématisation des inter-tombes, ... Ce qui tend à une banalisation certaine de l'image de la nécropole, lieu triste déconnecté de son paysage, où toute les tombes se ressemblent en un patchwork de pierres venues d'Inde ou de Chine. .

CE QUI EST «EN JEU» DANS LE CIMETIÈRE



Travaux routiers et accessibilité viennent densifier le réseau viaire des espaces publics auquel va s'associer le projet d'un nouvel accès par le Nord, entre le cimetière Nord et l'ancien presbytère. Bordé de voies et de chaussées, traversé par une allée et des parvis, **l'enclos paroissial risque de se voir «couper» de la campagne et des jardins qui l'entourent à un stade clé de «reconquête» du végétal**, particulièrement dans le cimetière (enherbement, différenciation tonte et fauche, tapis de fleurs couvre-sol ...). **Comment conforter un esprit «jardiné» sans être trop horticole et trop interventionniste au niveau de la gestion du végétal ? Quel rôle le végétal peut-il jouer dans l'accompagnement des espaces de circulation ?**

L'extension du cimetière avec ses murs de plaques de ciment et son aménagement rectiligne **banalise les ambiances** d'un cimetière plutôt

ancien, dans lequel patrimoine funéraire, église n'ont eu de cesse de cohabiter. **Comment le cimetière d'aujourd'hui peut-il participer lui-aussi à la singularité de ce lieu, à la mise en scène de l'église, d'un patrimoine funéraire riche en diversité et de la campagne très proche ? Dans cette réflexion, s'invite le végétal sous toutes ses formes, comme compagnon du patrimoine bâti et funéraire, des murs, et en même temps accueillant pour la biodiversité : les arbres, les arbustes, les fleurs, l'herbe et les graminées, la pelouse, les bulbes, les plantes tapissantes ou grimpantes...**

Le pourtour de l'enclos constituera, à terme, un **espace public** de desserte (allée, trottoir, placette, chemin...). Le cimetière se positionne donc à la rencontre de ces usages, dans une recherche de **recueillement, de commémoration**, mais aussi dans l'esprit d'une **promenade, en devenant, pourquoi pas, «traversant» et traversée d'une belle allée nous guidant vers la campagne.**

Quelques éléments pour comprendre le fonctionnement actuel du cimetière

Nombre d'enterrements par an : 3 ou 4

Entreprises de pompes funèbres : Entreprises Lepresle / Requier à Valognes et Fleury à Saint-Sauveur-le-Vicomte. Les pompes funèbres informent la commune de leur passage afin d'échanger sur la concession à venir.

Ossuaire : ?

Caveau d'attente : ?

Croix et monument aux morts : une croix et le monument aux morts

Procédure de reprise de concessions : ?

Concessions : Concessions trentenaires, cinquantenaires

Espace cinéraire : oui, aménagement réalisé en 2008 dans l'extension du cimetière

Règlement du cimetière : Oui

Végétaux emblématiques : Le cimetière n'accueille aucun arbre excepté un pin planté dans une jardinière en guise de fleurissement d'une tombe. Pour autant le cimetière est très fleuri, soit par les fleurs apportées par les familles, soit par le travail minutieux de l'employé communal qui favorise et accompagne la croissance des vivaces couvre-sol (Érigéron par exemple) et l'introduction de plantes spontanées aux fleurs ou feuillages attractifs. Entre herbe et fleurs, les plantes indésirables, et surtout les plantes envahissantes telles que la prêle, semblent être plus faciles à maîtriser (à défaut de les voir disparaître). Le cimetière est entretenu à la manière d'un jardin.

Surface disponible : Le cimetière peut encore accueillir de nombreuses sépultures dans l'extension.

L'entretien du cimetière est réalisé sans produits phytosanitaires depuis 2017. L'employé communal tond 2 ou 3 fois par an et procède à un désherbage «sélectif» à la binette accompagné d'un désherbage thermique.

Document réalisé par

Cécile Guillopé

Liens vers les sites de présentation de soutien du Conseil Départemental de la Manche sur la démarche de projet sur les thèmes des églises, des cimetières et des enclos paroissiaux :

-La sauvegarde des églises, protégées au titre des monuments historiques ou non protégées

-L'aménagement durable des enclos paroissiaux

Questions d'élus sur le fleurissement participatif



50
Manche
c | a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

2, place Général de Gaulle
50000 SAINT-LÔ
02 33 77 20 77
courrier@caue50.fr
www.caue50.fr